

Ronde de la Vallée de l'Oise de Tir à Arc

Compte rendu de réunion de la Ronde 12 janvier 2019 à Compiègne

Ordre du jour :

Présentation des vœux

Mise à jour du calendrier sportif.

Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019.

Le Fédéral du 1er mai.

Déplacement au Bouquet Provincial de Brienne le Château.

Championnat d'Hiver.

Rapport des commissions.

Questions diverses.

Encaissement des cotisations RVO 2019

Les Compagnies :

Représentées : Blérancourt, Blérancourt St Sébastien, Carlepont, Choisy au Bac,

Compiègne, Cuise la Motte, Larbroye, Le Plessis-Brion, Pontoise les Noyon, Rethondes,

Tracy le Mont.

Absentes: Attichy, Pierrefonds.

Les Commissions:

<u>Présentes</u>: Arbitrage, Jeunes/Sportive.

Accueil des participants :

Le Président Daniel LEFEVRE ouvre à 17h05 la réunion et présente ses vœux.

A vous tous membres de la Ronde, Présidents, Capitaines,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2019.

Réussite tant sur le plan sportif que familial.

Que l'année 2019 soit propice à la réalisation de tous vos souhaits. Bonne année.

Mise à jour du calendrier sportif.

Le calendrier 2019 est mis à jour.

Le 9 février 2019 Assemblée Générale Comité Départemental Oise.

Le 28 février 2019 Assemblée Générale Comité Régional Haut de France.

Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire 2019.

L'assemblée générale ordinaire sera organisée par la Cie d'Arc de Tracy le Mont, le samedi 2 mars 2019 à partir de 16h30.

Le capitaine Jacques Voutchkovitch a réservé la salle des fêtes de Tracy le Val pour l'assemblée générale et le dîner de clôture.

Pour ceux qui le désirent, les repas (fournis par un traiteur) 25 euros par personne.

Inscriptions obligatoires, avant le 16 février 2019 auprès du capitaine de Tracy le Mont.

En attente du menu, le mandat avec sa feuille d'inscription sera envoyé à chaque Compagnie.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire 2 mars 2019 sera le suivant :

- Accueil des participants
- Minute de silence en respect pour nos défunts.
- Rapport moral
- Rapport de trésorerie.
- Vote des budgets.
- Rapport des commissions.
- Calendrier sportif.
- Championnat d'hiver.
- Félicitons nos champions.
- Honorons nos Anciens.
- Questions diverses
- Verre de l'Amitié.

Les organisateurs arriveront à 15h30 pour préparer cette manifestation.

Il est demandé aux commissions d'envoyer leurs informations à Francis BOILEAU, pour créer un diaporama afin de le projeter le jour de l'assemblée générale.

Faire parvenir à Jean-Luc FRANCOIS au plus tard avant le 10 février 2019, le nom des personnes à honorer ainsi qu'un résumé de leurs activités au tir à l'Arc (50, 40 et 30 ans à la F.F.T.A.) et les résultats sportifs de votre Compagnie.

Le Fédéral du 1er mai.

Tirs à toutes les distances, sauf pour la qualification du championnat de Ronde séniors à 50m et pour les jeunes 40m- 30m.

Nous faisons appel aux bénévoles le 30 avril 2019 à partir de16h00 pour installer la ciblerie L'organisation de ce concours est la même que les années précédentes.

Le 1^{er} mai dès 7h30, présence : aux greffes, à la gestion du concours, sur le terrain, à la buvette... Ouverture des greffes à 8h00

La présence des organisateurs volontaires le 1^{er} Mai 2019 à 7h30 est vivement souhaitée.

Le soir les bénévoles seront aussi les bienvenus pour démonter et ranger le matériel.

Le mandat sera installé sur le site de la Ronde.

Déplacement au Bouquet provincial de Brienne le Château.

Une estimation de 3h30 pour parcourir 240 km nécessite un deuxième conducteur.

Location d'un autocar de 55 places ou plus, pour un montant d'environ 1400 €, pour nous déplacer le dimanche 26 mai, au Bouquet Provincial 2019 de Brienne le Château.

En fonction du devis, le prix des places pour les archers de la Ronde et leur famille sera au maximum de $20 \in$.

Départ de Noyon 6h30 et le retour dès la fin de la messe, pour une arrivée vers 21h30.

Championnat d'Hiver:

Le championnat se déroule dans de bonnes conditions.

Ne pas utiliser les marmots de prix de bouquet.

Toutes les rencontres devront être tirées impérativement avant le 28 février 2019.

La remise des coupes se fera lors de L'A.G.2019.

Rapport des commissions:

Commission arbitre:

Changement de la tenue vestimentaire des arbitres début avril. La Ronde indemnisera ses 8 arbitres à raison de 30 euros ; soit une dépense de 240 euros à rembourser lors de la prochaine assemblée générale.

Questions diverses:

Pour faire suite à la demande de Jean-Luc LEFEVRE : aide financière aux concours officiels.

Il est voté à l'unanimité une subvention de 50 euros aux organisateurs des championnats de la ronde.

Encaissement des cotisations RVO 2019.

L'effectif, à ce jour, est de 272 archers.

Le représentant de chaque Compagnie paie sa cotisation (5 € par archer) au trésorier de la Ronde.

Mot de conclusion:

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée ;

Le Président clôt la réunion à 18h30 en remerciant tous les participants de leur présence et les Archers de Compiègne de nous accueillir dans leurs locaux.

Les prochaines réunions :

- Assemblée Générale Ordinaire le 2 mars 2019 à Tracy le Val
- Réunion de la Ronde le samedi 13 avril 2019 à 17h00 à Compiègne.

Nous remercions les Archers de la Cie de Compiègne de nous offrir le verre de l'amitié.

Le Président Le Secrétaire

Daniel LEFEVRE Michel MORLOT